

**REPONSE DE LA SOCIETE A
UNE QUESTION ECRITE**

Date de la question écrite	12 juillet 2019
Mode de transmission à la Société	Courrier électronique à shareholders-gm@soitec.com
Libellé de la question	Dans quels délais de temps, peut-on espérer une reprise (aussi modeste soit-elle) d'un paiement du dividende en action et/ou numéraire ?
Réponse de la Société	<p>Depuis sa constitution, notre Société n'a jamais procédé à une distribution de dividendes.</p> <p>En effet, jusqu'à l'exercice clos le 31 mars 2018, les pertes antérieurement accumulées l'en empêchaient.</p> <p>Cette situation fut assainie le 23 mars 2018, lorsque l'Assemblée Générale de nos actionnaires émit un vote favorable à la proposition de notre Conseil d'administration d'apurer intégralement les pertes antérieures accumulées figurant au poste « <i>Report à nouveau</i> » par imputation sur le poste « <i>Primes d'émission, de fusion, d'apport</i> ».</p> <p>Depuis l'exercice 2017-2018, notre Société dispose ainsi de la faculté de procéder à des distributions.</p> <p>Néanmoins, notre Groupe est durablement inscrit dans une perspective de forte croissance rentable.</p> <p>Cette croissance requiert des investissements importants auxquels les fonds dégagés par les opérations sont consacrés.</p> <p>Il n'est par conséquent pas envisagé à court terme d'initier une politique de versement de dividendes, notre Société privilégiant la croissance au rendement.</p>
Date de la réponse de la Société	23 juillet 2019